

# COMMUNE DE TROISTORRENTS



Service Edilité & Urbanisme

## DATES DES SEANCES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES CONSTRUCTIONS

1er séance	16	janvier	2018
2ème séance	20	février	2018
3ème séance	20	mars	2018
4ème séance	10	avril	2018
5ème séance	8	mai	2018
6ème séance	5	juin	2018
7ème séance	3	juillet	2018
8ème séance	28	août	2018
9ème séance	25	septembre	2018
10ème séance	16	octobre	2018
11ème séance	6	novembre	2018
12ème séance	4	décembre	2018

Les dossiers doivent être déposés à l'administration communale 7 jours avant la séance de la commission communale des constructions. Pour tous les compléments de dossiers, les demandes de renseignements et la validation des matériaux et/ou teintes, la date de dépôt est de 3 jours avant la séance de la commission

Les dossiers incomplets, selon la liste ci-dessus (sauf pour les documents spéciaux), ne seront pas traités en séance de la commission communale des constructions.

Les dossiers qui ne sont pas complétés et transmis dans un délai de 60 jours, dès la dépose auprès de l'administration, sont classés par l'autorité compétente. Les frais occasionnés seront facturés selon la procédure du dossier.